

D-EDGE Non à la délinquance à la direction du groupe!

Le 25 septembre, la justice française a déclaré Nicolas Sarkozy coupable d'association de malfaiteurs. Il a été reconnu coupable d'avoir laissé ses plus proches collaborateurs démarcher la Libye de Mouammar Kadhafi en vue d'un financement illégal de sa campagne présidentielle de 2007. Condamné à cinq ans de prison ferme, il est dans le quartier d'isolement de la prison de la Santé depuis ce mardi 21 octobre. Ce délinquant reste toutefois administrateur du groupes Accor pendant son incarcération.

En tant qu'employées de D-EDGE, nous sommes également employées du groupe et nous condamnons cette décision de conserver Nicolas Sarkozy en tant qu'administrateur. Des actionnaires d'Accor se sont déjà offusqués, jugeant que « cela fait désordre », souligne BFMTV. Laisser perdurer cette situation envoie le signal que les intérêts stratégiques et les relations personnelles priment sur la probité. Nous partageons ce discours mais nous souhaitons appuyer que cela est particulièrement hypocrite quand la direction nous impose une formation obligatoire contre la corruption. Maintenir un administrateur condamné pour des faits graves crée une dissonance brutale entre le discours et les actes.

Nous revendiquons:

- L'expulsion de Nicolas Sarkozy de l'administration du groupe Accor et de l'ensemble des hors-laloi de nos directions ;
- Qu'à l'issue de sa peine, que le groupe invite Nicolas Sarkozy à passer la formation anticorruption obligatoire si jamais il souhaite s'impliquer de nouveau dans le groupe ;
- La possibilié de télétravailler à 100% à la demande de l'employé'e. Si le groupe juge qu'un condamné peut travailler depuis la prison, nous devrions pouvoir le faire en dehors de l'entreprise.

Enfin nous invitons à regarder le documentaire "Personne N'y Comprend Rien" de Yannick Kergoat. Source :

- Nicolas Sarkozy, Administrateur indépendant
- RSE: Pourquoi Accor, Lagardère et Lov Group ne virent pas Nicolas Sarkozy?
- Nicolas Sarkozy va rester administrateur d'Accor et Lagardère malgré son incarcération
- <u>Groupe Bolloré, Accor... Au sein des géants du CAC 40, la future incarcération de leur</u> administrateur Nicolas Sarkozy laisse sans voix
- Nicolas Sarkozy en prison : faut-il s'en réjouir ?
- Personne N'y Comprend Rien le film

PS : Nicolas Sarkozy est condamné en première instance et est soumis à l'exécution provisoire en sachant qu'il est présumé innocent.